

■ **Concours.** Huitième compétition de photo sous-marine de Nouvelle-Calédonie

Le lagon dans l'objectif

Evénement incontournable des passionnés d'images aquatiques, la huitième édition de la compétition organisée par la commission audiovisuelle de la Fédération française d'études et de sport sous-marin a récompensé quatre clichés, le 29 juin, au récif Tabou.

Une compétition ouverte au plus grand nombre

C'était une longue journée pour les douze amateurs participant à la compétition. Partis le 29 juin à 7 heures de Port-Moselle à bord de l'*Aquanature*, ils ont pris la direction du récif Tabou, réserve marine jouxtant l'îlot Amédée. Eaux limpides et courants faibles, les conditions étaient idéales, mais les règles strictes. Un seul appareil photo à la fois, 150 clichés maximum à prendre dans un temps réduit : trois heures pleines pour les six apnéistes, deux fois une heure pour les plongeurs en bouteille. Quelques 300 photos, sans retouche ni recadrage, ont été récoltées : de quoi donner du travail aux trois membres du jury, photographes sous-marins reconnus. Rassemblés au mess des officiers de la base Chaleix, il leur a fallu deux heures pour départager les clichés et motiver leur notation. Les explications supplémentaires ont été fournies directement par les lauréats, lors de la remise des prix, en fin de journée à l'IRD. La commission audiovisuelle locale de la Fédération française d'études et de sport sous-marin le rappelle : cette compétition annuelle est ouverte à tous les licenciés, et ils sont nombreux sur le Caillou. Des concours aux règles plus souples et sur thème imposé sont organisés quatre fois par an. Le thème en cours : « la bouche ».

Plus d'informations sur fessm-nc.nc/commission-audio-visuelle



Grand nettoyage

C'est ce cliché d'un nesson (*Naso brevirostris*) nettoyant déparasitant par deux petits nettoyeurs (*Labroides dimidiatus*), qui a remporté la compétition dans la catégorie « Faune en mouvement ».

Credit: Yves Guillet - CAV NC



Le sourire du blennie

C'est une autre photo d'Yves Guillet, qui n'a pourtant pris que douze clichés au cours de la compétition, qui a remporté le prix dans la catégorie « macro ». Ce blennie (*Plagiotremus rhinorhynchus*) a l'air d'apprécier son terrier corallien.

Credit: Yves Guillet - CAV NC



Figure de proue

Le site du récif Tabou n'a pas été choisi par hasard : il compte deux épaves, celle du patrouilleur *La Dieppoise* et celle du *Toho V*. Pour sa pose à la proue de ce palangrier, l'apnéiste Stéphane Peretti a remporté le prix dans la catégorie « Ambiance ».

Credit: Stéphane Peretti - CAV NC



Pins aquatiques

C'était la nouveauté de cette année : la catégorie végétale a permis de recueillir 78 clichés. Et c'est celui de cette *Caulerpa taxifolia* évoquant l'embellématique pin colonnaris qui a eu les faveurs du jury.

Credit: Yves Guillet - CAV NC

LCA

RETROUVEZ VOIRE MAGAZINE DE SOCIÉTÉ CHAQUE JEUDI
AVEC LES NOUVELLES CALÉDONIENNES